

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : BERTHOMIEU M. - DE BARROS C. - FOREZ D. - GALZY I. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ Ch. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : BOUDET A.

Procuration : GROUSSET E. à FOREZ D. / SOULIE Ch. à BOUTES F.

Secrétaire de séance : LABROUSSE M.

36/2022 - Approbation du Budget Primitif RENNIS 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les propositions budgétaires relatives au Budget Primitif RENNIS 2022

| | | DEPENSES | RECETTES |
|---|--|--------------|--------------|
| Crédit de fonctionnement votes au titre du présent budget | Section de fonctionnement | 139 244,91 € | 30 000,00 € |
| | Reste à réaliser de l'exercice précédent | 0,00 € | 0,00 € |
| | 002 résultat de fonctionnement reporté | 0,00 € | 109 244,91 € |
| | TOTAL de la section d'exploitation | 139 244,91 € | 139 244,91 € |
| Crédits d'investissement votés au titre du présent budget | Section d'investissement | 46 045,78 € | 135 950,00 € |
| | Reste à réaliser de l'exercice précédent | 0,00 € | 0,00 € |
| | 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté | 89 904,22 € | 0,00 € |
| | Total de la section d'investissement | 135 950,00 € | 135 950,00 € |
| | TOTAL DU BUDGET | 275 194,91 € | 275 194,91 € |

Il demande au conseil de bien vouloir en prendre connaissance et de donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le Budget Primitif RENNIS 2022 tel que présenté dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus


Le Maire - BOUTES F.
